

Etat des lieux de l'offre en Soins Oncologiques de Support (SOS) en Auvergne-Rhône-Alpes Département de la Drôme

Juillet 2025

Sommaire

1. Contexte	3
2. Eléments de méthodologie	3
3. Analyse de l'offre en SOS dans la Drôme	5
3.1 Typologie des répondants	5
3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS dans la Drôme	6
3.3 Les SOS proposés et envisagés dans la Drôme versus ARA	17
3.4 Le profil des bénéficiaires dans la Drôme versus ARA	19
3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS dans la Drôme versus ARA ..	21
3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS dans la Drôme.....	24
3.7 Les modalités de prise en charge dans la Drôme versus ARA	27
3.8 Les lieux de prise en charge dans la Drôme versus ARA.....	28
4. Synthèse.....	29
Annexe.....	31
Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"	31
Détail des intervenants par type de SOS et de structures	32

1. Contexte

Les soins oncologiques de support (SOS) sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

L'INCa a défini un panier référentiel avec **un socle de base de 4 soins de support** (prise en charge de la douleur, de la diététique, du soutien psychologique, prise en charge sociale, familiale et professionnelle), complété par **un socle complémentaire de 5 soins de support** (activité physique adaptée, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité et la prise en charge des troubles de la sexualité). Par ailleurs, il est envisagé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 de rajouter les **soins de socio-esthétiques**.

Les soins oncologiques de support constituent un maillon majeur du parcours cancer des patients atteints d'un cancer à la fois en amont, pendant et après les traitements actifs. Leur accessibilité géographique, la visibilité et la répartition adaptée de l'offre aux besoins sur le territoire sont un enjeu crucial.

Afin d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et pour répondre à cet enjeu, la stratégie cancers Auvergne Rhône-Alpes 2022-2025, déclinaison régionale de la stratégie décennale, a inscrit comme action celle de : Structurer l'offre de soins de support et garantir sa couverture régionale y compris l'accompagnement et le soutien aux aidants dont la visibilité de l'offre associative.

Dans ce cadre, **l'ARS a lancé un état des lieux de l'offre en SOS en Auvergne Rhône Alpes, en établissements de santé et en associations**.

2. Eléments de méthodologie

L'objectif poursuivi était de réaliser un état des lieux des SOS en ARA au 31/12/2023 **afin de rendre lisible et visible l'offre en soins oncologiques de support de notre région et identifier d'éventuels besoins non couverts**.

Le périmètre de cet état des lieux a concerné les 9 SOS du panier référentiel de l'INCa auxquels ont été ajoutés les soins de socio-esthétiques soit **10 SOS au total**.

Les structures cibles étaient les suivantes :

- **Le(s) site(s) des établissements de santé** autorisés (chirurgie et/ou radiothérapie et/ou chimiothérapie) ;
- Les établissements associés au traitement du cancer (chimiothérapie) ;
- Les établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ;
- **Les associations** identifiées proposant ou susceptibles de proposer des SOS (cf statut) ;
- **Les structures APA** validées par la DRAJES pour figurer dans l'annuaire Sport Santé ;
- Les dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - **DAPAP**.

Les associations qui ont répondu ont signé une charte d'engagement (cf. questionnaire).

Le nombre total de structures interrogées était de **880**.

L'enquête a été lancée via l'outil SOLEN le **13 décembre 2023** et s'est clôturée le **8 février 2024**.

4 types de questionnaires conçus de façon cohérente dans les questions posées, ont été diffusés à chacune des structures cibles :

- Un questionnaire Etablissements de santé
- Un questionnaire associations
- Un questionnaire structures APA
- Un questionnaire DAPAP.

Les questions appelaient des réponses fermées "oui/non" matérialisées par 1 ou 0 dans l'enquête. Seules 2 questions appelaient des réponses détaillées : l'une sur les intervenants "autre" et l'autre sur les lieux de prise en charge lorsqu'il s'agissait des locaux d'autre(s) site(s) de l'établissement.

Le remplissage des questionnaires est personnes dépendantes et donc peut éventuellement constituer un biais.

Seules les structures ayant répondu totalement au questionnaire ont été prises en compte dans cette analyse. Les réponses partielles n'ont pas été analysées.

L'offre en SOS a été analysée sur la base à la fois des structures répondantes et qui proposent ces soins. Des cartographies complètent cette analyse notamment le temps d'accès à chacun des SOS en annexe.

Une analyse a été réalisée à l'échelle régionale. Elle a ensuite été déclinée en analyse département par département se traduisant par 12 rapports départementaux accompagnés de cartographie de l'offre.

Pour l'exploitation des questionnaires, comme des établissements ayant la même entité juridique ont des activités différentes (ex : à la fois Ets autorisés et Ets de SMR), le choix a été fait de les qualifier en premier lieu d'Ets autorisés au traitement du cancer, en second lieu Ets associés tout en conservant les réponses de chaque site pour l'analyse.

Par ailleurs, certains Ets ayant plusieurs sites d'activité ont répondu sur un même questionnaire pour l'ensemble de leurs sites. Aussi, par souci d'homogénéité, le traitement des données a été réalisé par entité juridique et non par site.

Cet état des lieux est un 1^{er} exercice et donc une photo de l'offre en SOS à l'instant T0. En effet, l'analyse des questionnaires montre un manque de traçabilité des files actives de patients permettant d'avoir une approche quantitative de l'offre en région. Aussi, cette enquête nécessite d'être approfondie, complétée et partagée avec les acteurs des territoires afin de mieux objectiver les réels besoins en SOS.

3. Analyse de l'offre en SOS dans la Drôme

Dans la Drôme, sur **81 structures interrogées**, **40 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées).

Type de structures	Nombre de structures interrogées	Pourcentage de structures répondantes
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	5	100 % (5/5)
Ets associés	2	50 % (1/2)
Ets de SMR	6	50 % (3/6)
Associations	9	44 % (4/9)
Structures APA	58	45 % (26/58)
DAPAP	1	100 % (1/1)
Total	81	49 % (40/81)

Le taux de réponse de la campagne des établissements autorisés au traitement du cancer et associés est de **86 % (6/7)**.

3.1 Typologie des répondants

Sur les **40 structures** ayant répondu à l'enquête dans la Drôme, **38 proposent des SOS** dont les 5 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et un établissement de SMR. Elles se répartissent ainsi :

Type de structures	Pourcentage de structures proposant des SOS sur les répondants
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	100 % (5/5)
Ets associés	100 % (1/1)
Ets de SMR	33 % (1/3)
Associations	100 % (4/4)
Structures APA	100 % (26/26)
DAPAP	100 % (1/1)
Total	95 % (38/40)

Soit :

- **7 établissements sanitaires** dont 5 établissements de santé autorisés au traitement du cancer, un établissement associé et un établissement de SMR,
- **4 associations,**
- **26 structures APA et 1 DAPAP.**

3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS dans la Drôme

Les 10 cartes suivantes présentent la répartition départementale de chaque SOS. Chaque structure a été numérotée et classée selon sa typologie :

- Etablissements autorisés au traitement du cancer
- Etablissements associés
- Etablissements de SMR
- Associations
- Structures APA/DAPAP

Seuls les sites principaux figurent sur ces cartes. Les antennes, sites secondaires ou extérieurs déclarés dans la question :

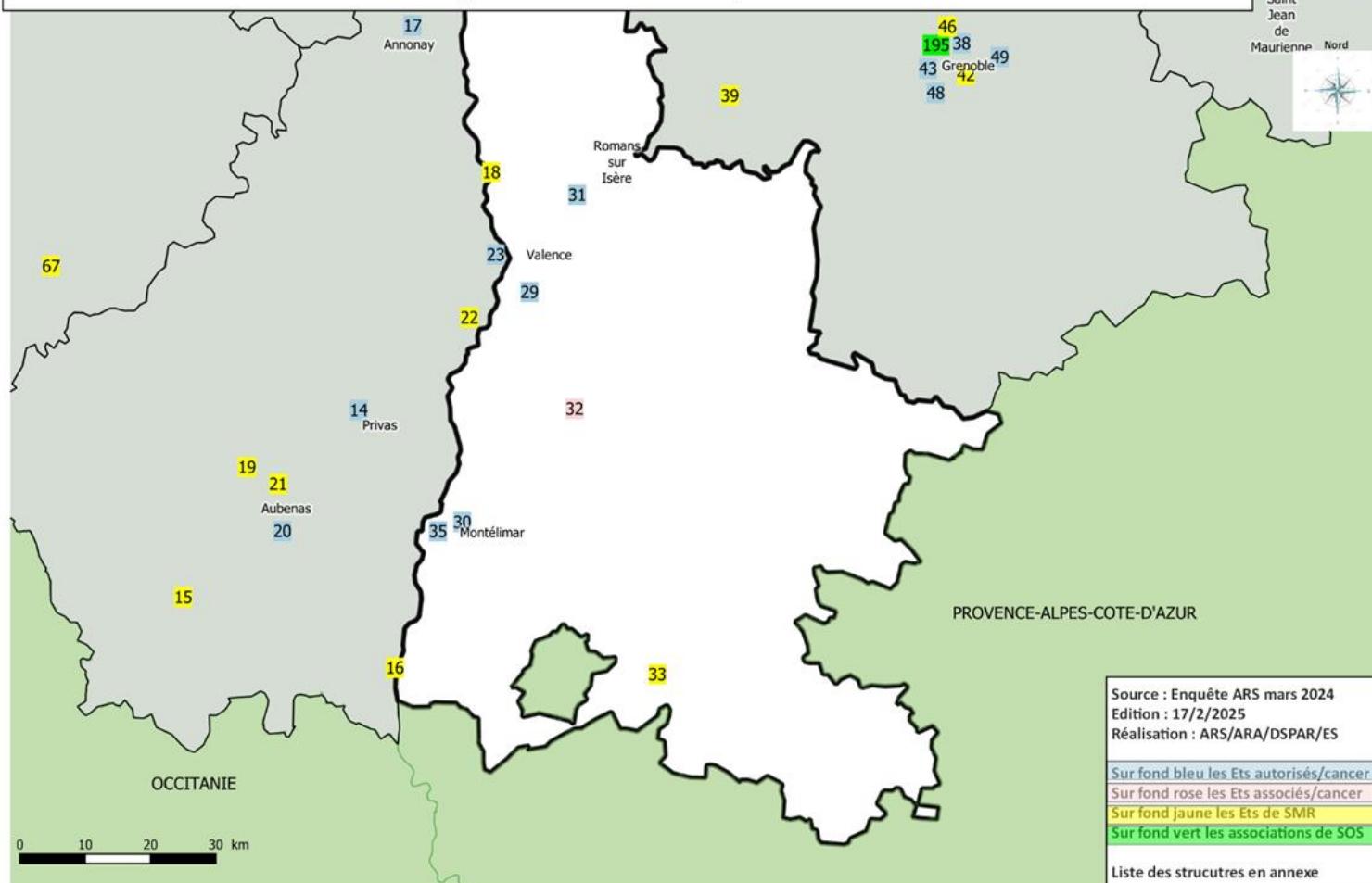
- n° 15 du questionnaire adressé aux établissements sanitaires,
- n° 13 du questionnaire adressé aux associations,
- n° 6 du questionnaire adressé aux structures APA,
- n° 5 du questionnaire adressé aux DAPAP, n'apparaissent pas dans la cartographie.

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge de la douleur du patient - DROME



9

Saint
Jean
de
Maurienne Nord



Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	Ets_Aut	35	260003017	Clinique Kennedy
Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	Ets_Ass	32	260000146	CH de Crest
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère	SMR	33	260000195	Clinique Pneumologie Les Rieux

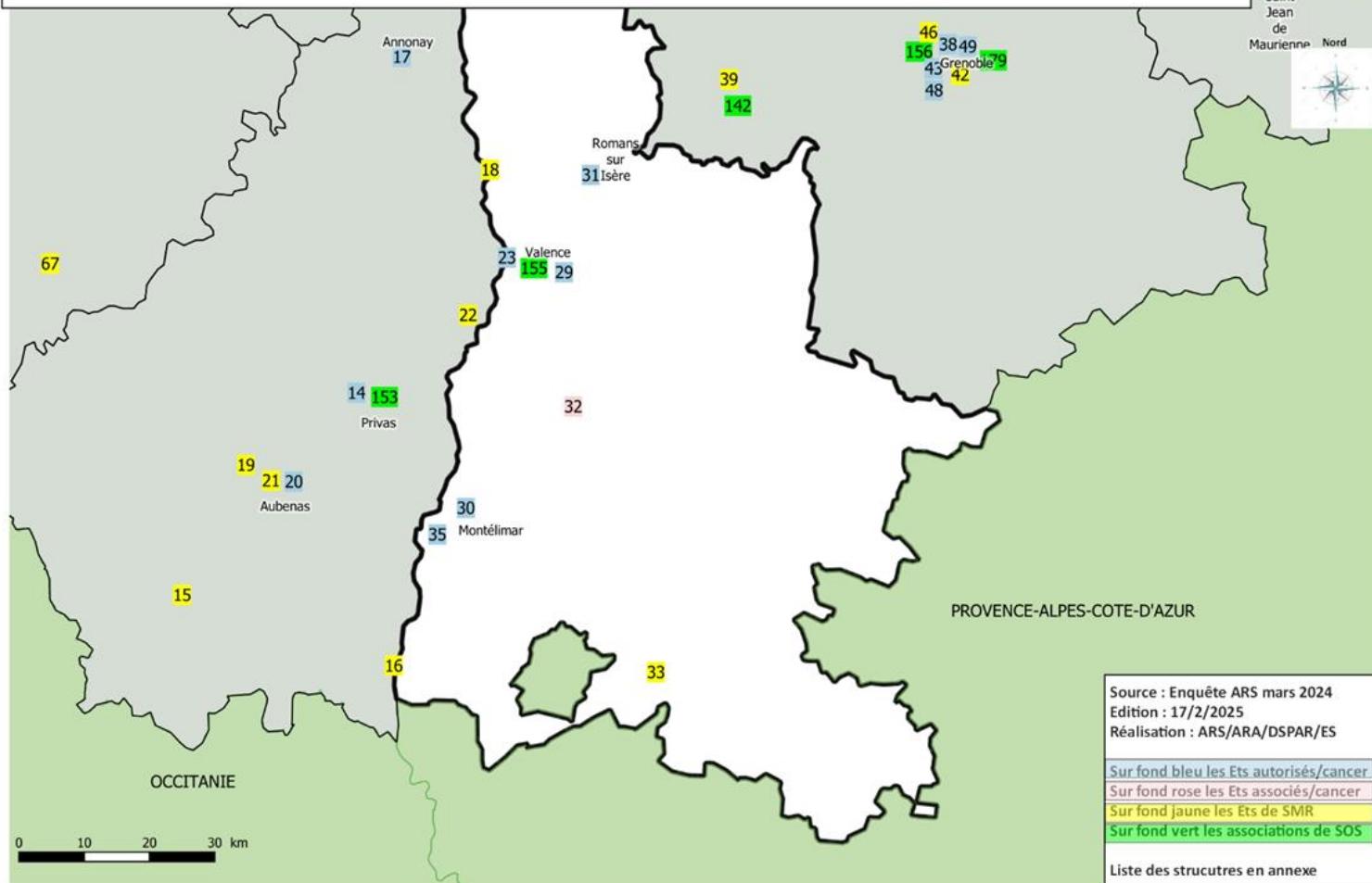
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Diététique & Nutrition - DROME



9

Saint
Jean
de
Maurienne Nord



Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	Ets_Ass	32	260000146	CH de Crest
Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	SMR	33	260000195	Clinique Pneumologie Les Rieux
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère	Asso	155		Comité dép. 26 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	35	260003017	Clinique Kennedy				

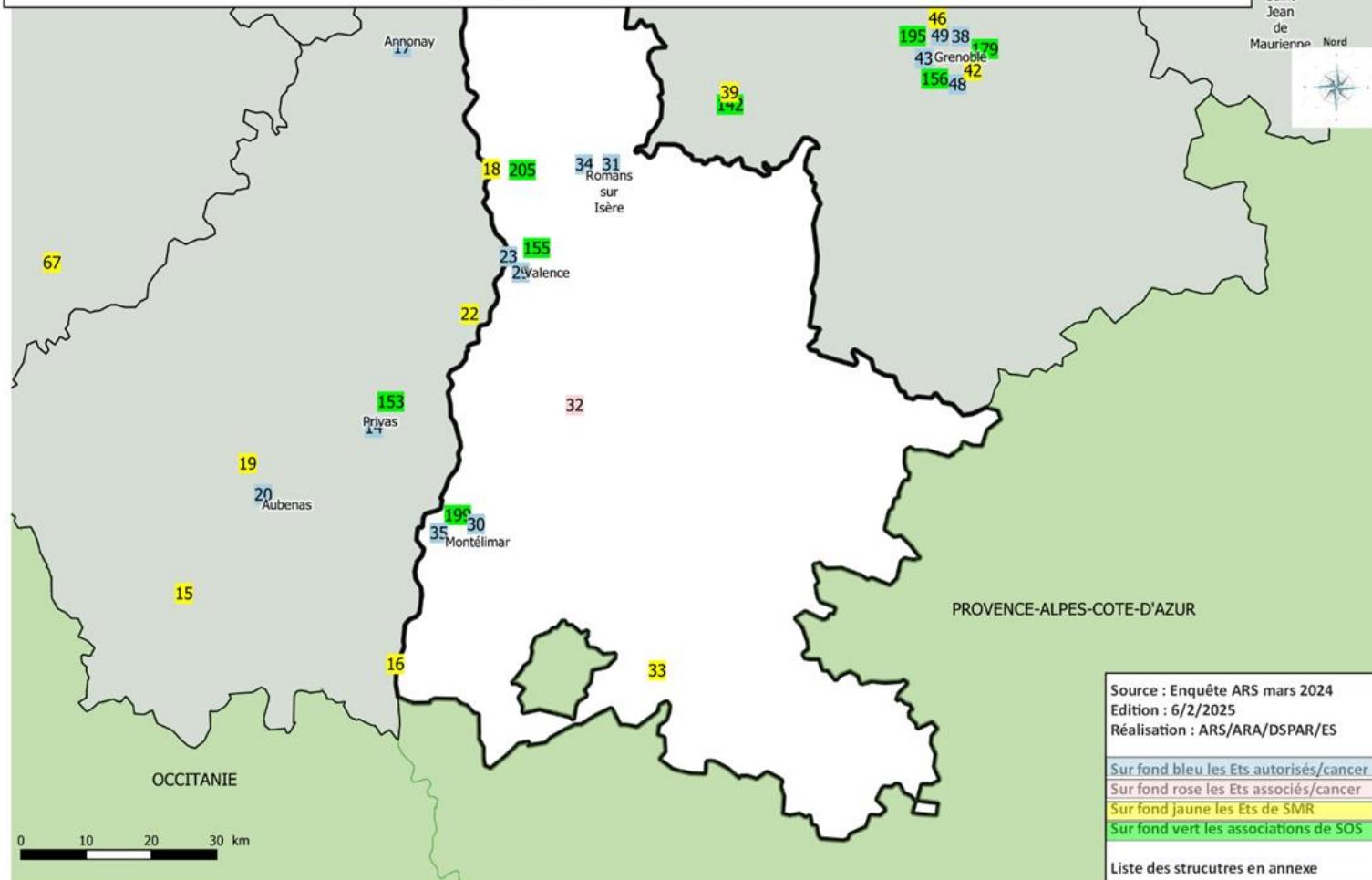
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Prise en charge psychologique du patient - DROME



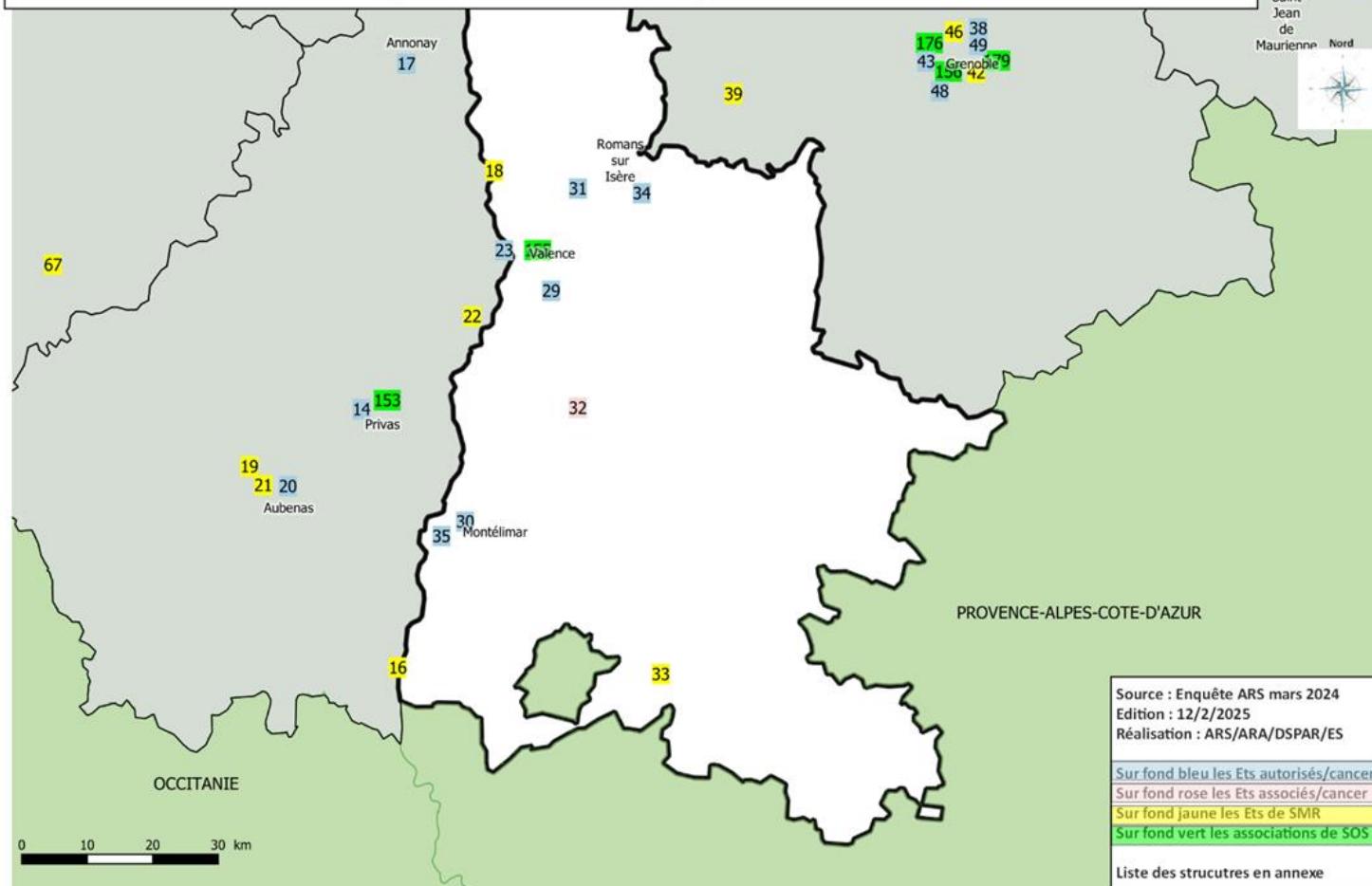
9

Saint
Jean
de
Maurienne - Nord



Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	Ets_Ass	32	260000146	CH de Crest
Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	SMR	33	260000195	Clinique Pneumologie Les Rieux
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère	Asso	155		Comité dép. 26 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	34	260000260	Clinique La Parisière	Asso	199		Madysson's Hope
Ets_Aut	35	260003017	Clinique Kennedy	Asso	205		SeinformerCancer

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge sociale, familiale & professionnelle - DROME

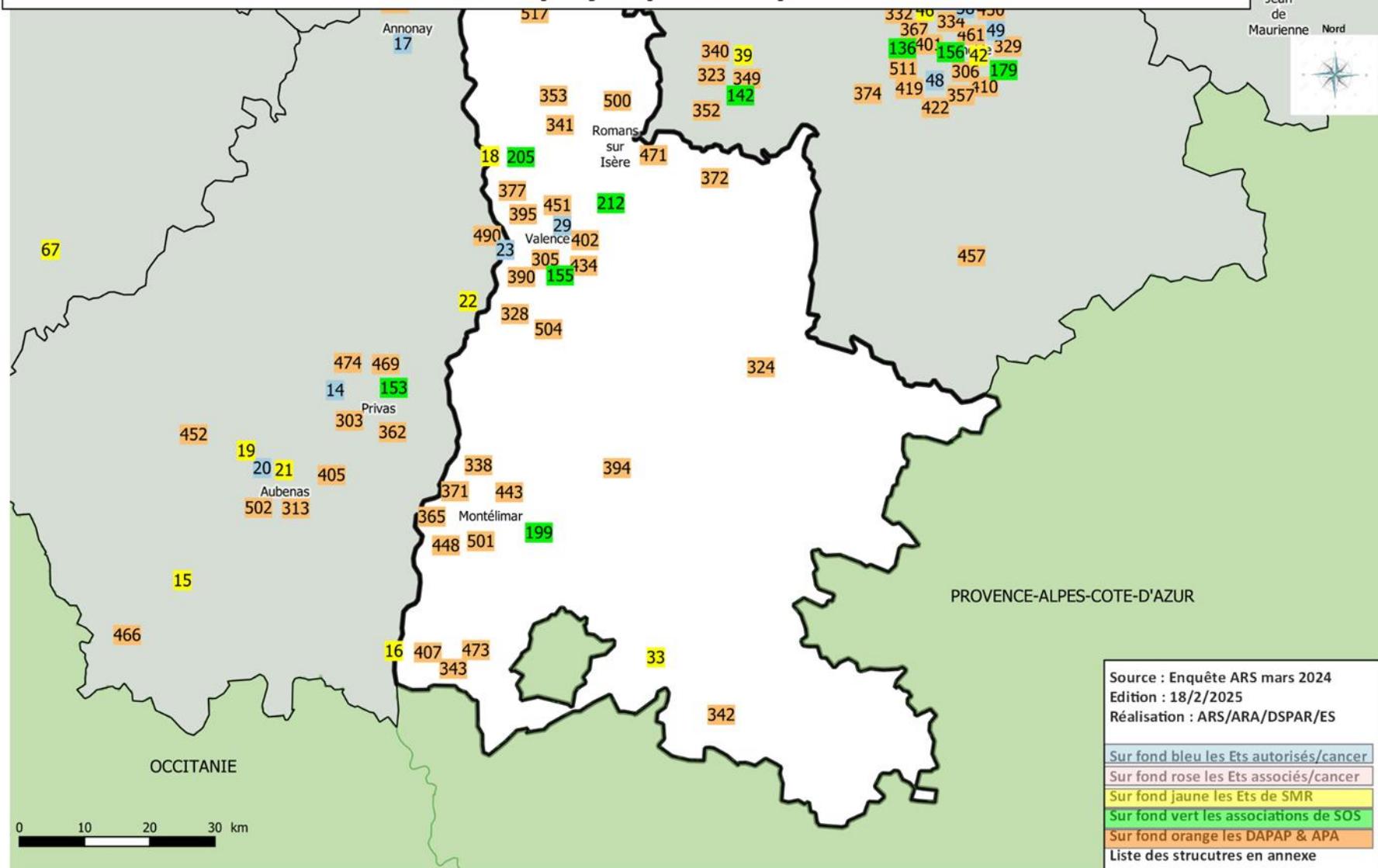


Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	Ets_Aut	35	260003017	Clinique Kennedy
Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	Ets_Ass	32	260000146	CH de Crest
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère	SMR	33	260000195	Clinique Pneumologie Les Rieux
Ets_Aut	34	260000260	Clinique La Parisière	Asso	155		Comité dép. 26 - Ligue contre le cancer

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 - Activité physique adaptée - DROME



Saint
Jean
de
Maurienne Nord



Source : Enquête ARS mars 2024

Édition : 18/2/2025

Réalisation : ARS/ARA/DSPAR/ES

Sur fond bleu les Ets autorisés/cancer

Sur fond rose les Ets associés/cancer

Sur fond jaune les Ets de SMR

Sur fond vert les associations de SOS

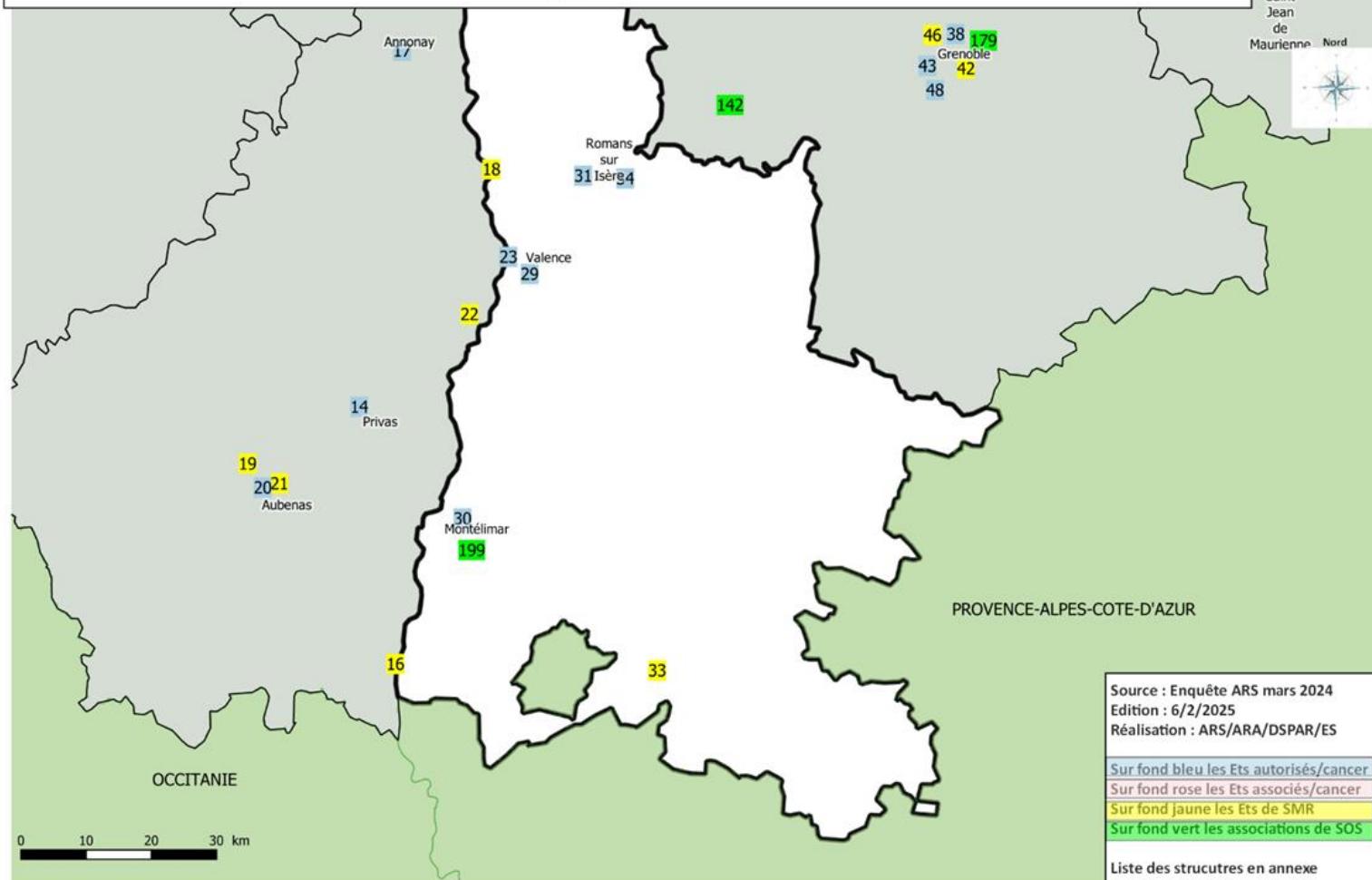
Sur fond orange les DAPAP & APA

Liste des structures en annexe

Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	APA	377	Cercle d'Escrime Rhodanien
SMR	33	260000195	Clinique Pneumologie Les Rieux	APA	390	Comité Drôme-Ardèche d'Education Physique et Gymnastique Volontaire (EPGV)
Asso	155		Comité dép. 26 - Ligue contre le cancer	APA	394	Contact Nature
Asso	199		Madysson's Hope	APA	395	Corps & Qi
Asso	205		SeinformerCancer	APA	402	Divinement Bien
Asso	212		Zen Altitude 2607	APA	407	Entente Natation Pierrelatte Atom'Sports
APA	305		DAPAP 26	APA	434	Judo Club Chabeuil
APA	324		Aïkikaï du Diois	APA	443	Le Cocooning
APA	328		APA Santé 3D	APA	448	L'Orange Bleue
APA	338		Association Judo Kwai Montélimar	APA	451	Maison Pour Tous du Petit Charran
APA	341		Association Multi Sports	APA	471	Platinum Center Pizançon
APA	342		Association Randouvèze	APA	473	R(e)création
APA	343		Association Sportive Tricastine Basket	APA	500	Tous en forme !
APA	353		Badminton Club Donatien	APA	501	UMS Montélimar Athlétisme
APA	365		CAP 26-07	APA	504	Upie Forme
APA	371		Centre Ressources Montélimar	APA	517	Engrenage concept santé

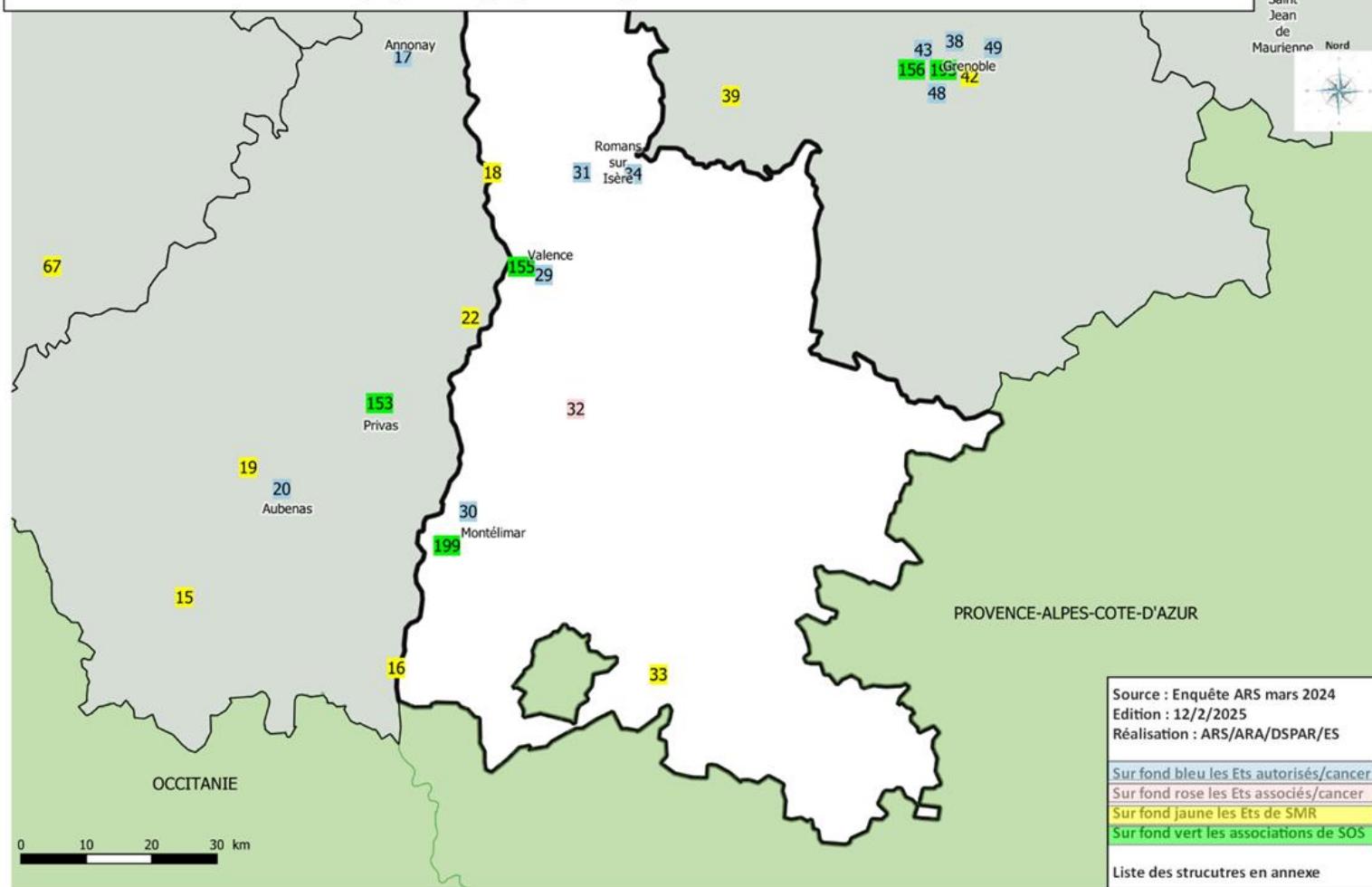
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 Conseils d'hygiène de vie - DROME

Saint
Jean
de
Maurienne - Nord



Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	Ets_Aut	34	260000260	Clinique La Parisière
Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	SMR	33	260000195	Clinique Pneumologie Les Rieux
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère	Asso	199		Madysson's Hope

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 Soutien psychologique des proches & aidants - DROME



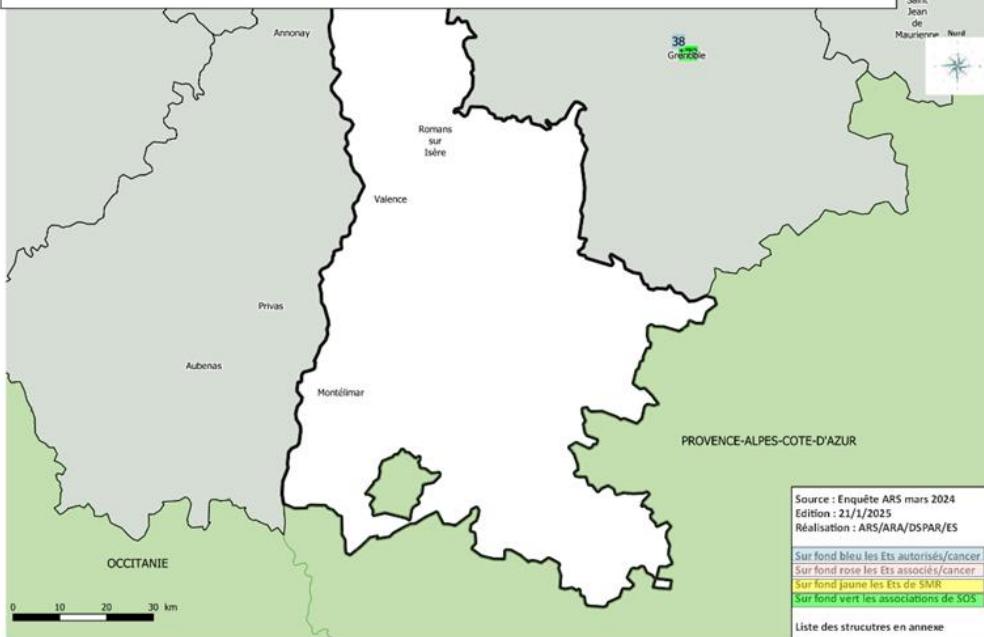
Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	Ets_Ass	32	260000146	CH de Crest
Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	SMR	33	260000195	Clinique Pneumologie Les Rieux
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère	Asso	155		Comité dép. 26 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	34	260000260	Clinique La Parisière	Asso	199		Madysson's Hope

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Préservation de la fertilité - DROME



Saint-Jean-de-Maurienne-Nord



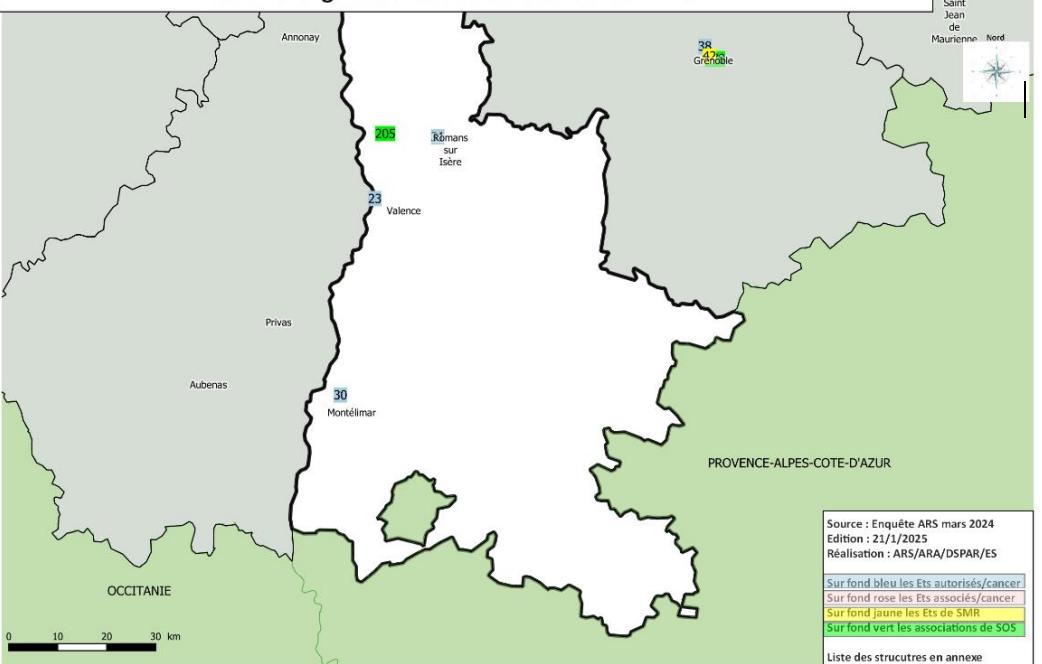
La préservation de la fertilité n'est pas proposée dans la Drôme.

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Prise en charge des troubles de la sexualité - DROME



Saint-Jean-de-Maurienne-Nord

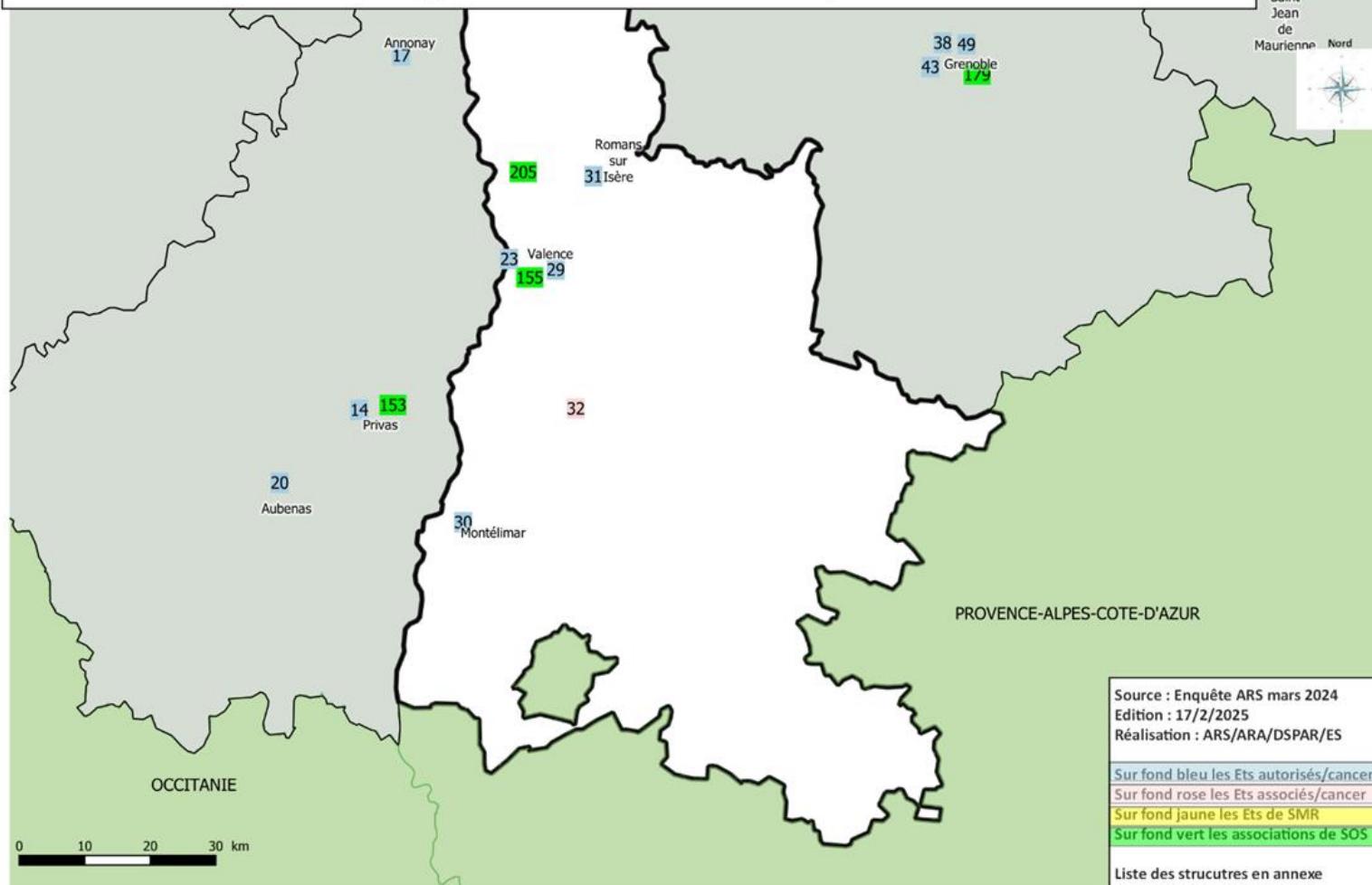


Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère
Asso	205		SeinformerCancer

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge des soins de socio-esthétique - DROME



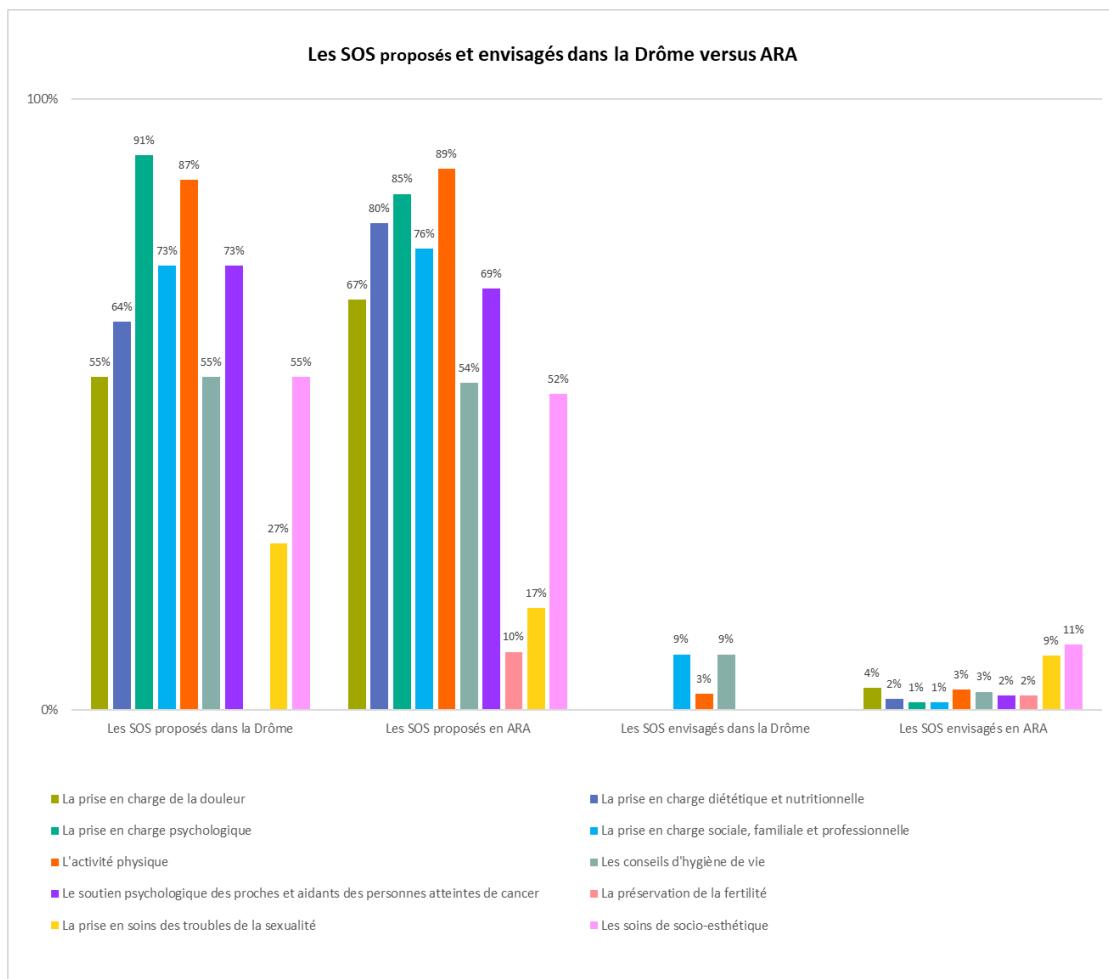
Saint
Jean
de
Maurienne Nord



Ets_Aut	29	260000013	CH de Valence	Ets_Ass	32	260000146	CH de Crest
Ets_Aut	30	260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	Asso	155		Comité dép. 26 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	31	260000120	Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère	Asso	205		SeinformerCancer

3.3 Les SOS proposés et envisagés dans la Drôme versus ARA

- Question n° 3 : Quels sont les types de SOS proposés par votre établissement ?
- Question n° 4 : Est-ce que votre structure envisage de proposer d'autres SOS ?
- Question n° 5 : Si oui, le(s)quel(s) ?



* Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de structures répondantes et proposant des SOS dans le département et incluant les structures APA et DAPAP uniquement pour le SOS activité physique.

Détail des SOS proposés par structure

	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Etablissements sanitaires	6	6	7	7	2	5	6		2	4
Dont ES autorisés au traitement du cancer	4	4	5	5	1	4	4		2	3
Associations		1	3	1	4	1	2		1	2
APA/DAPAP					27					
Total général Drôme	6	7	10	8	33	6	8	0	3	6

L'offre en SOS est largement proposée par les établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent.

Concernant le socle de base de 4 SOS, sur les 6 établissements autorisés au traitement du cancer et associés du territoire, 5 proposent la prise en charge de la douleur et la prise en charge diététique et nutritionnelle et la totalité propose la prise en charge psychologique et la prise en charge sociale, familiale et professionnelle.

Le département de la Drôme se situe :

- **au-dessus ou autour de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour **5 SOS sur 10**, avec :
 - 10 structures proposant une prise en charge psychologique, dont les 6 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et 3 associations, représentant une offre départementale de 91 % pour une offre régionale de 85 %.
 - 6 structures proposant les conseils d'hygiène de vie, dont 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, un établissement de SMR et une association, représentant une offre départementale de 55 % pour une offre régionale de 54 %.
 - 8 structures proposant un soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, dont 5 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et 2 associations, représentant une offre départementale de 73 % pour une offre régionale de 69 %.
 - 3 structures proposant la prise en soins des troubles de la sexualité, dont 2 établissements autorisés au traitement du cancer et une association, représentant une offre départementale de 27 % pour une offre régionale de 17 %.
 - 6 structures proposant les soins de socio-esthétiques, dont 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer et associé et 2 associations, représentant une offre départementale de 55 % pour une offre régionale de 52 %.
- **en-dessous ou autour de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour **4 SOS sur 10**, avec :
 - 6 structures proposant une prise en charge de la douleur, dont 5 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, soit **83 % des établissements autorisés et associé** et l'établissement de SMR drômois, représentant une offre territoriale de 55 % pour une offre régionale de 67 %.
 - 7 structures proposant une prise en charge diététique et nutritionnelle, dont 5 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et une association, représentant une offre départementale de 64 % pour une offre régionale de 80 %.
 - 8 structures proposant une prise en charge sociale, familiale et professionnelle, dont les 6 établissements autorisés au traitement du cancer et associé, l'établissement de SMR et une association représentant une offre départementale de 73 % pour une offre régionale de 76 %.
 - 33 structures proposant **l'activité physique**, dont **un seul établissement autorisé au traitement du cancer**, un établissement de SMR, 4 associations et 27 structures APA/DAPAP, représentant une offre départementale de 87 % pour une offre régionale de 89 %.

La préservation de la fertilité n'est pas proposée, ni envisagée dans la Drôme ; l'offre pour la prise en charge de la préservation de la fertilité la plus proche se situant dans le Rhône.

Dans la Drôme, 2 structures envisagent de développer 3 SOS qu'elles ne proposent pas :

- Une association envisage de développer la prise en charge sociale, familiale et professionnelle ainsi que les conseils d'hygiène de vie,

- Un établissement autorisé au traitement du cancer envisage de développer l'activité physique.

On constate dans la Drôme, que 5 établissements autorisés au traitement du cancer et associés sur 6 proposent les 4 SOS du socle de base. Un établissement autorisé au traitement du cancer ne propose que 2 des 4 SOS du socle de base, la prise en charge psychologique et la prise en charge sociale, familiale et professionnelle. Cet établissement n'envisage pas de développer les 2 autres SOS du socle de base qu'il ne propose pas, à savoir la prise en charge de la douleur et la prise en charge diététique et nutritionnelle (cf. regroupement prévu avec la clinique Pasteur 07).

Finess	Raison sociale	Propose la prise en charge de la douleur	Envisage la prise en charge de la douleur	Propose la prise en charge diététique et nutritionnelle	Envisage la prise en charge diététique et nutritionnelle	Propose la prise en charge psychologique	Envisage la prise en charge psychologique	Propose la prise en charge sociale, familiale et professionnelle	Envisage la prise en charge sociale, familiale et professionnelle
260000013	CH de Valence	Oui		Oui		Oui		Oui	
260000120	Hôpitaux Drôme Nord Romans-sur-Isère	Oui		Oui		Oui		Oui	
260000047	Groupement Hospitalier Portes de Provence	Oui		Oui		Oui		Oui	
260000260	Clinique la Parisière	Non	Non	Non	Non	Oui		Oui	
260003017	Clinique Kennedy	Oui		Oui		Oui		Oui	
260000146	CH de Crest*	Oui		Oui		Oui		Oui	

* Ets associé

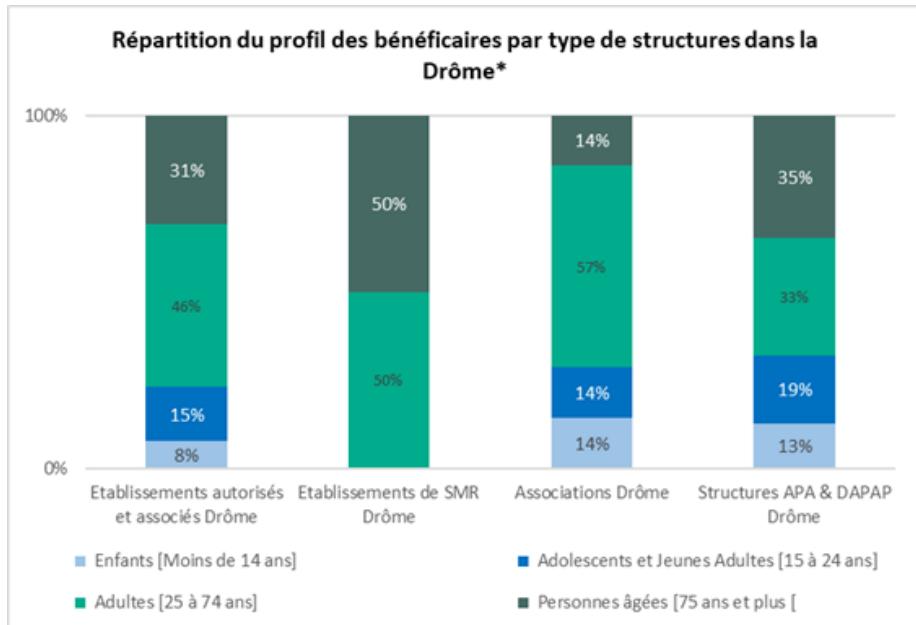
L'établissement de SMR de la Drôme offrant une prise en charge en SOS propose 7 SOS sur 10 dont les 4 SOS du socle de base.

3.4 Le profil des bénéficiaires dans la Drôme versus ARA

→ Question n° 7 : Quel est le profil des bénéficiaires ?

Sur les 38 structures de la Drôme, toutes ont déclaré des bénéficiaires :

- 10 structures APA, un établissement associé et une association prennent en charge les enfants de moins de 14 ans ;
- 15 structures APA, 2 établissements autorisés au traitement du cancer et associé et une association prennent en charge les adolescents et jeunes adultes ;
- Les adultes (25-74 ans) sont pris en charge dans 26 structures APA/DAPAP, 6 établissements sanitaires, dont 5 autorisés au traitement du cancer, l'établissement de SMR et 4 associations ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prises en charge dans 27 structures APA/DAPAP, 4 établissements sanitaires dont 3 autorisés au traitement du cancer, l'établissement de SMR et une association.



* Le pourcentage correspond au nombre de structures ayant déclaré une tranche d'âge de bénéficiaires sur le nombre total de réponses déclarées par type de structures du département toutes tranches d'âge confondues (ex : 1 Ets autorisé a déclaré une offre à destination des enfants de moins de 14 ans sur un nombre total de 12 réponses toutes tranches d'âge confondues des Ets autorisés, ce qui représente une offre de 8 %).

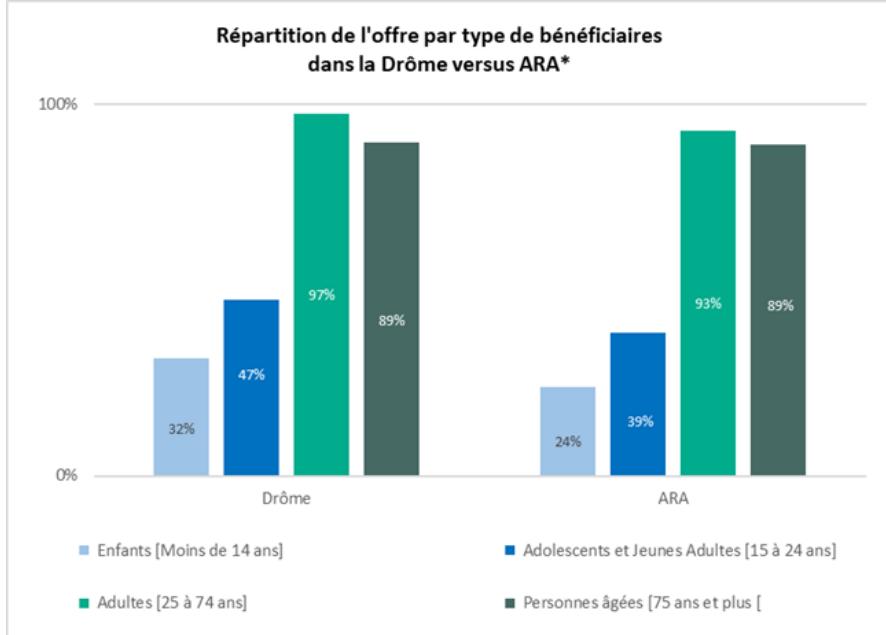
L'offre en SOS des établissements de SMR s'adresse à parts égales aux adultes et aux personnes âgées de plus de 75 ans. L'offre des établissements autorisés et associé et des structures APA/DAPAP s'adresse entre 31 et 35 % aux personnes âgées de 75 ans et plus. La totalité des 7 établissements sanitaires propose une offre en SOS aux adultes.

L'offre en SOS s'adresse plus aux adultes de 25 à 74 ans qu'aux personnes âgées de 75 ans et plus dans les associations drômoises (57 % versus 14%).

L'offre en SOS s'adressant aux enfants de moins de 14 ans est surtout portée par les associations (14 %) et les structures APA/DAPAP (13 %). L'offre des établissements autorisés au traitement du cancer et associé est de 8 %.

La part des AJA est la plus importante, avec 19 % de l'offre, dans les structures APA/DAPAP, versus les autres structures (14 à 15 %).

On constate que l'offre en SOS des associations de la Drôme s'adresse à hauteur de 14 % à 3 tranches d'âges : les enfants, les AJA et les personnes âgées de plus de 75 ans.



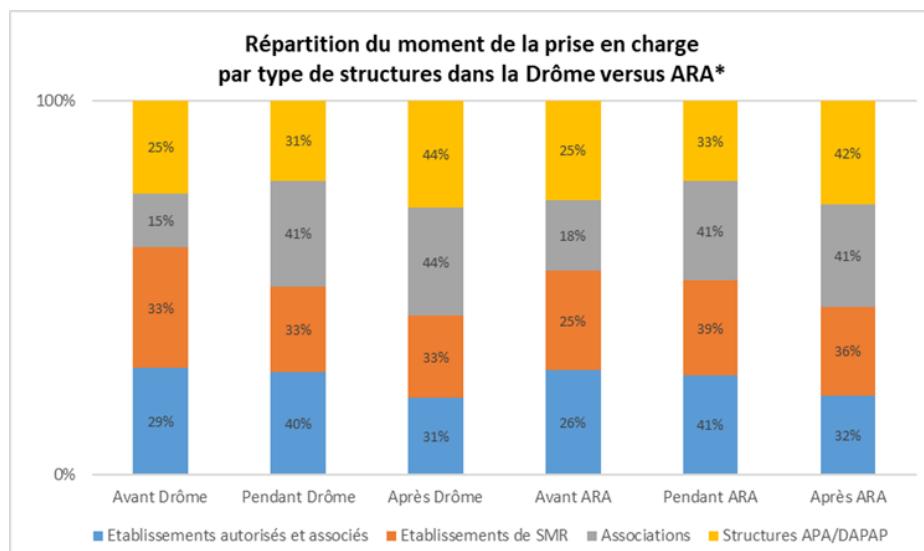
* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport au nombre de structures ayant déclaré des tranches d'âge de bénéficiaires sur le total des structures de la région.

97 % des structures de la Drôme proposent une prise en charge en SOS aux adultes (25-74 ans) ce qui situe le département au-dessus de la moyenne régionale (93 %). Et 89 % des structures s'adressent aux personnes âgées de 75 ans et plus, situant le département au même niveau que l'offre régionale.

L'offre des structures de la Drôme à destination **des enfants et des AJA** est bien supérieure à celle de la région avec **79 % des structures du département** proposant une prise en charge en SOS à destination de ces bénéficiaires versus 63 % en ARA.

3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS dans la Drôme versus ARA

→ Question n° 8 : (pour chacun des SOS) ce soin est proposé avant le traitement, pendant le traitement, après le traitement ?



* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport aux réponses de chaque structure pour chaque SOS aux 3 étapes de la prise en charge sur le total cumulé des réponses (exemple : 28 SOS sont proposés avant le traitement par les établissements autorisés et associés dans la Drôme sur un total de 96 réponses avant/pendant/après, soit 29 %)

Dans la Drôme, comme au niveau régional, toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement.

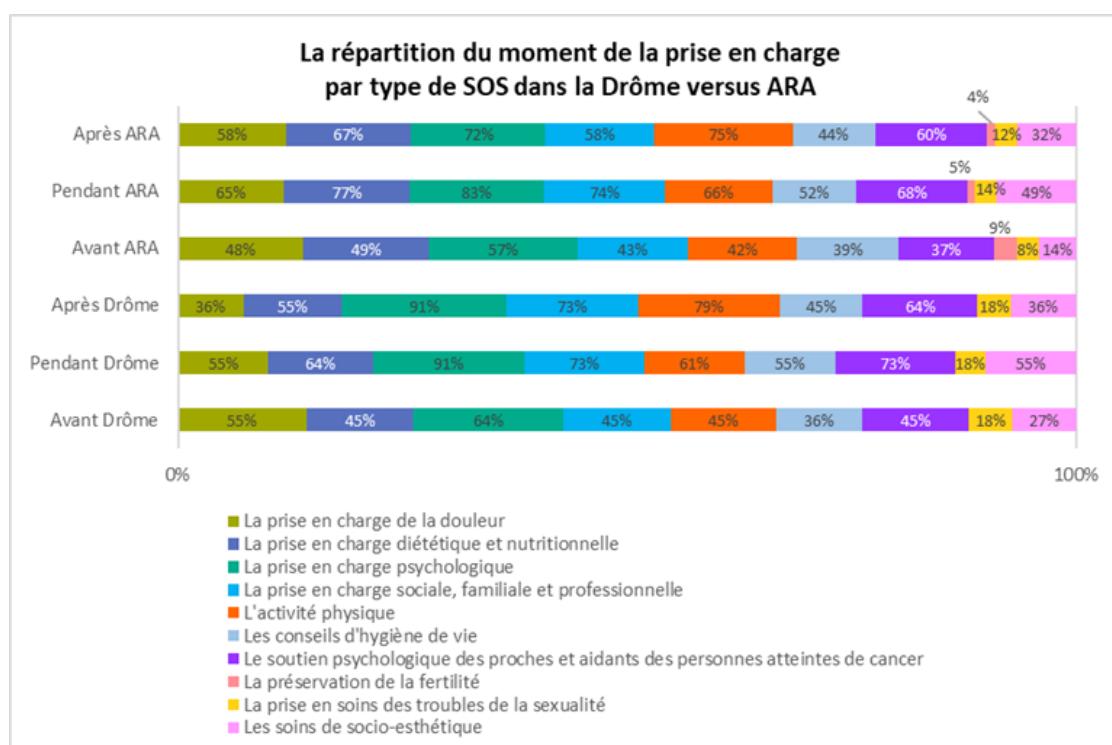
On constate que l'offre des établissements autorités et associé et des établissements de SMR drômois **avant le traitement** est supérieure à l'offre régionale (29 % versus 26 %).

L'offre émanant des **associations et des structures APA/DAPAP après le traitement** est supérieure à l'offre régionale avec 44 % contre 41 % pour les associations et 44 % contre 42 % en région pour les APA/DAPAP.

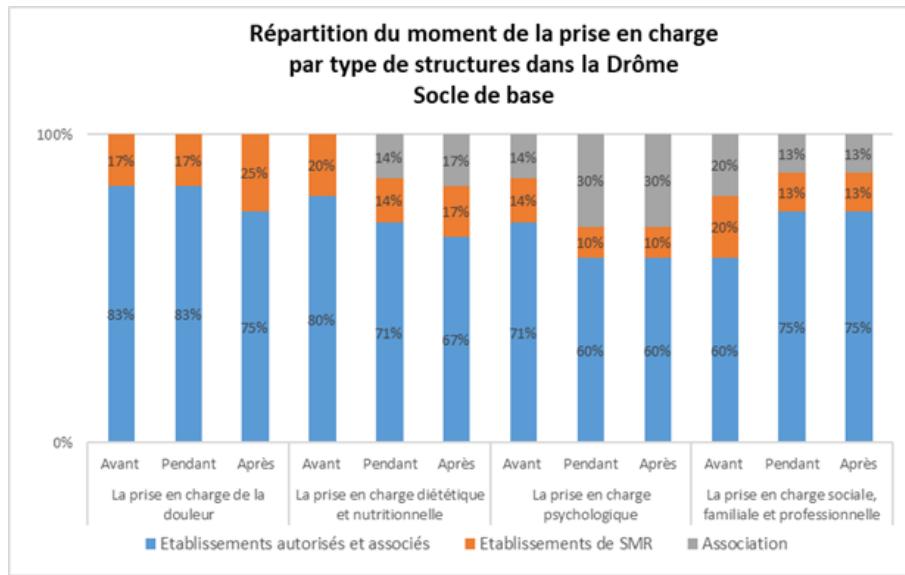
Pendant et après le traitement, l'offre en **établissement de SMR** est inférieure à l'offre régionale avec 33 % dans la Drôme contre respectivement 39 % et 36 % au niveau régional.

Toutes structures confondues, l'offre par SOS dans la Drôme fait apparaître que 3 SOS du **socle de base** sont plutôt proposés **pendant et après le traitement** et que la **prise en charge de la douleur** est proposée à part égale **avant et pendant le traitement**. Les **conseils d'hygiène de vie**, le **soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer** et les **soins socio-esthétiques**, sont plutôt proposés pendant le traitement, comme au niveau régional. De la même manière, l'**activité physique** est plutôt proposée **après le traitement**.

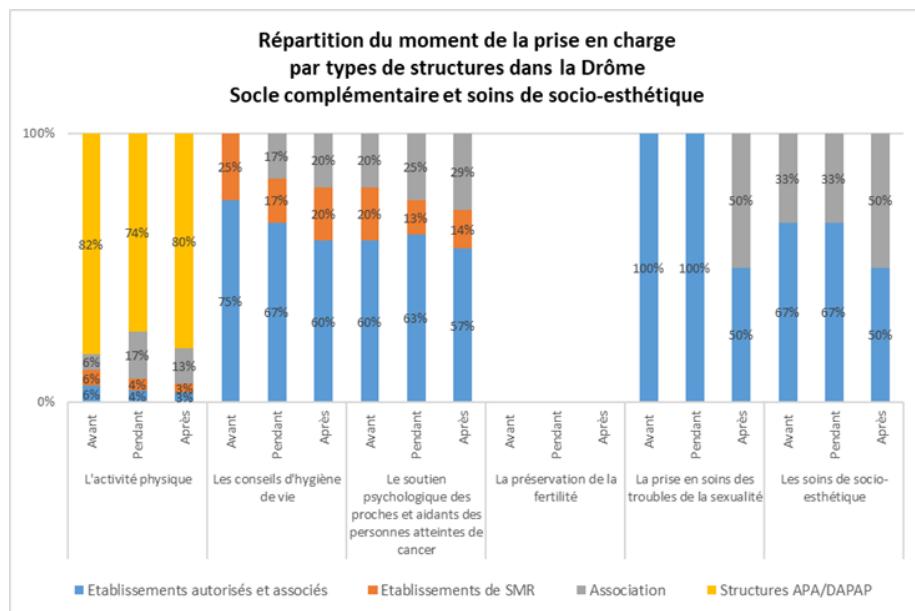
La prise en soins des **troubles de la sexualité** est proposée dans la même proportion aux 3 étapes du **traitement** dans la Drôme.



Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les **établissements autorisés et associé** aux trois phases du traitement. La **prise en charge de la douleur** est proposée à parts égales et très majoritairement (83 %) **avant et pendant le traitement**; la **prise en charge diététique et nutritionnelle** ainsi que la **prise en charge psychologique** sont proposées majoritairement **avant le traitement**. Quant à la **prise en charge sociale, familiale et professionnelle**, elle est proposée par les établissements autorisés et associé à parts égales et majoritairement **pendant et après le traitement**.



L'établissement de SMR propose la prise en charge de la douleur plutôt après le traitement et les 3 autres SOS, avant le traitement. Les associations assurent dans 17 % des cas la prise en charge diététique et nutritionnelle après le traitement et dans 30 % des cas la prise en charge psychologique pendant et après le traitement. La prise en charge sociale, familiale et professionnelle est plutôt proposée avant le traitement à 20 % par les associations.



Dans la Drôme, 4 SOS du socle complémentaire et les soins de socio-esthétique sont proposés.

L'activité physique est proposée plutôt avant le traitement par les structures APA/DAPAP. A noter qu'une structure APA n'a pas répondu à la question.

Les conseils d'hygiène de vie sont proposés majoritairement avant le traitement uniquement par les établissements autorisés au traitement du cancer et associé et les établissements de SMR ; les associations les proposent pendant et après le traitement.

Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est proposé aux 3 phases du traitement par les établissements autorisés et associé ; les établissements de SMR interviennent plutôt avant le traitement et les associations interviennent pendant et après le traitement.

La prise en soins des troubles de la sexualité est proposée uniquement par les établissements autorisés et associé avant et pendant le traitement. Les associations interviennent après le traitement dans la même proportion que les établissements (50 %).

Concernant les soins de socio-esthétique, ils sont proposés uniquement par les établissements autorisés et associé et les associations : majoritairement avant et pendant le traitement pour les établissements et dans la même proportion après le traitement par les établissements et les associations (50 %).

3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS dans la Drôme

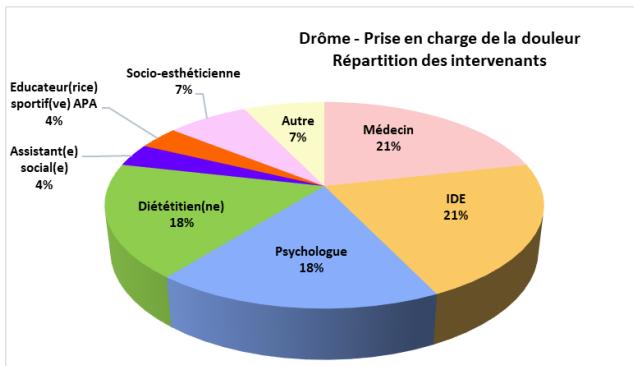
- Question n° 9 (pour chacun des 10 SOS) : Quel est le titre du/des professionnel(s) intervenant(s) ?
- Questions n° 10 (déclinée pour chaque SOS) : Parmi ces professionnels, y-a-t-il des professionnels extérieurs ? Non/Oui : en libéral/en association. Si en association, veuillez préciser, la ou les associations à laquelle/auxquelles ils appartiennent.

Cette analyse présente l'offre en intervenants pour chaque SOS. Les données sont calculées de la manière suivante :

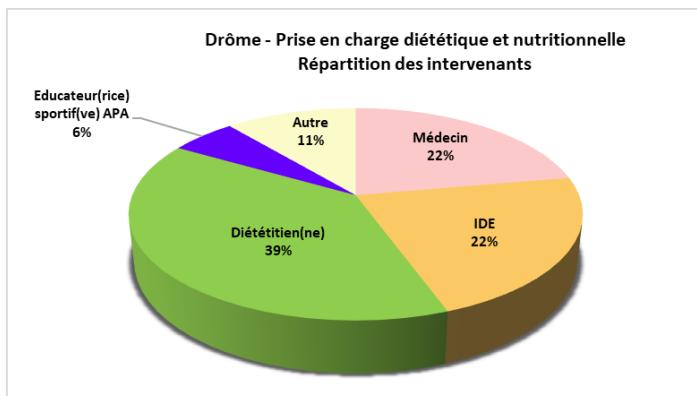
- Chaque structure répondante a indiqué le type d'intervenants pour chaque SOS et non le nombre de professionnels.
- Le calcul du pourcentage de l'offre a été réalisé en partant du nombre de réponses sur le nombre total de structures du département (ex : 6 établissements sur 11 structures [établissements + associations] déclarent un médecin sur la prise en charge de la douleur, ce qui représente 55 % de l'offre en médecins sur ce SOS. Ramenée à l'offre globale de tous les intervenants de la totalité des structures du département sur la prise en charge de la douleur, la proportion des médecins représente 21 % des intervenants).
- Concernant l'activité physique, la question relative aux intervenants n'a pas été posée dans le questionnaire qui était destiné aux structures APA et aux DAPAP. Le total des structures du département est donc exprimé hors structures APA et DAPAP.
- Documents consultables en annexes :
 - La liste des intervenants répertoriés dans la rubrique "Autre".
 - Le détail des professionnels intervenant dans les structures par types de SOS et de structures.

Concernant le socle de base des 4 SOS en établissements de santé, l'intervention des médecins et des IDE drômois dans la prise en charge de la douleur est prédominante.

	Nombre d'établissements autorisés, associés et de SMR ayant déclaré l'intervention de médecins et IDE							
	La prise en charge de la douleur		La prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	
Médecins Drôme	6	86%	4	57%	2	29%	1	14%
Médecins ARA	100	81%	75	60%	56	45%	39	31%
IDE Drôme	6	86%	4	57%	2	29%	1	14%
IDE ARA	108	87%	60	48%	47	38%	35	28%

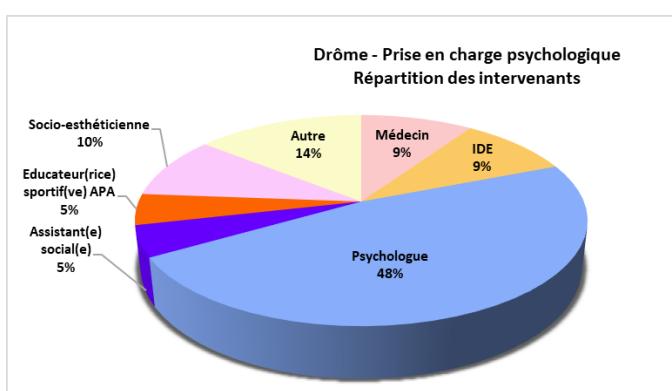


Les professionnels intervenant sur la prise en charge de la douleur ne sont présents que dans les établissements de santé de la Drôme et sont principalement des médecins et des IDE à plus de 20 % chacun. Des psychologues et des diététicien(ne)s interviennent dans la même proportion (18 %). On constate que toutes les catégories de professionnels interviennent dans la prise en charge de la douleur.

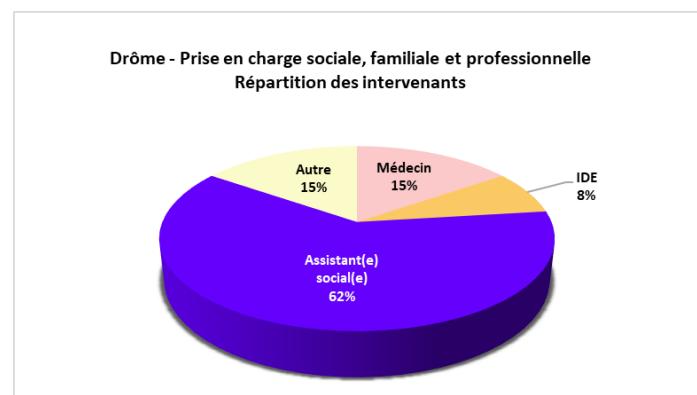


Concernant la prise en charge diététique et nutritionnelle, seul(e)s des diététicien(ne)s, interviennent en associations.

Le pourcentage de professionnels de la diététique et de la nutrition intervenant pour ce SOS se situe autour de la moyenne régionale qui est de 40 %.



Ce sont les psychologues qui assurent ce SOS dans 48 % des cas. On peut s'interroger sur la place d'éducateurs APA et socio-esthéticiennes pour la PEC psychologique. Le pourcentage de psychologues intervenant pour ce SOS est supérieur à la moyenne régionale qui est de 40 %.

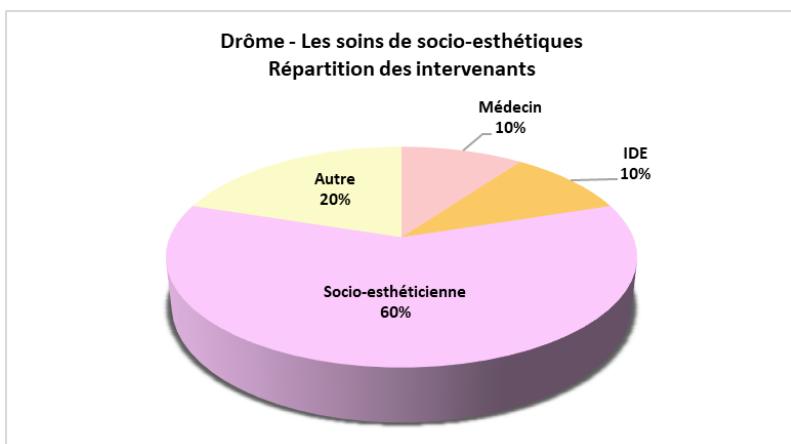
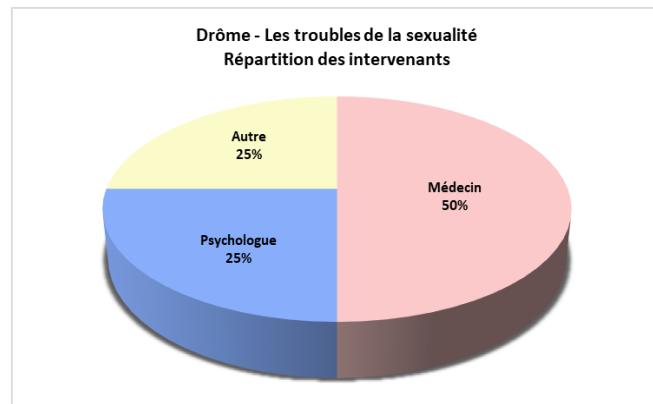
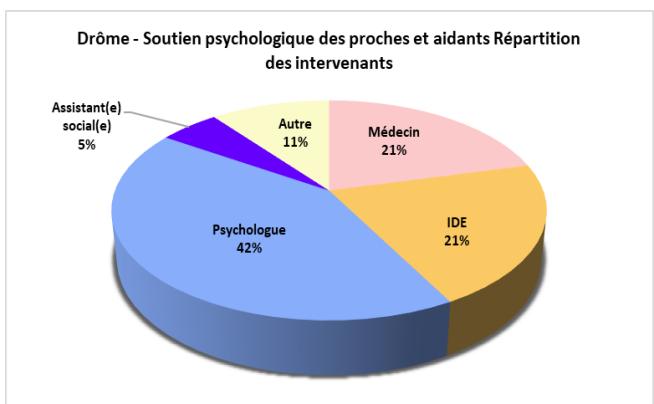
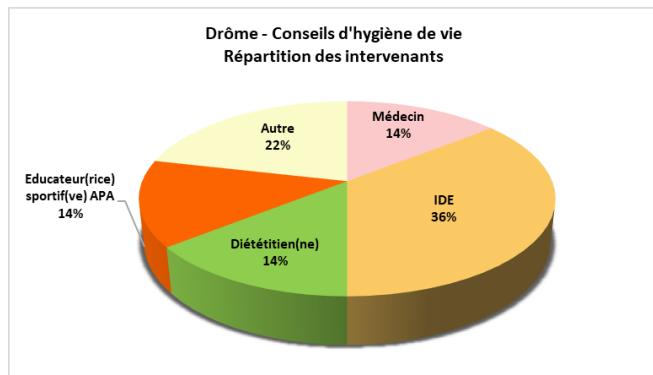
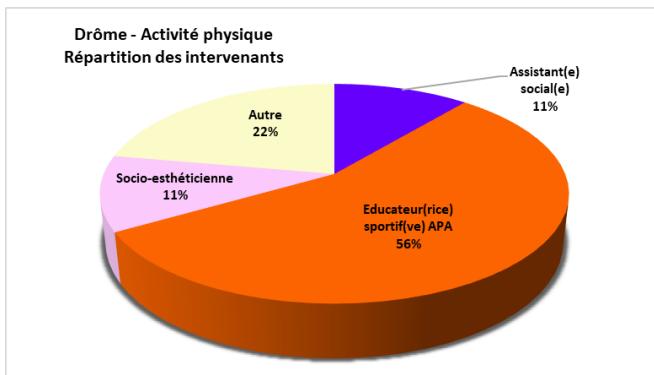


Ce sont les assistantes sociales qui assurent ce SOS à hauteur de 62 % des cas. Ce pourcentage est identique à la moyenne régionale.

Aucun psychologue n'intervient pour cette prise en charge.

Concernant les SOS du socle complémentaire proposés dans la Drôme, on note que les médecins et les IDE hormis dans l'activité physique, interviennent systématiquement, comme au niveau régional. Les IDE n'interviennent pas non plus dans la prise en soins des troubles de la sexualité dans la Drôme.

On note que les psychologues interviennent à 25 %, au même titre que des bénévoles de la LCC 26, un gynécologue et un urologue répertoriés dans la catégorie "Autre" pour la prise en soins des troubles de la sexualité.



Les professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre" sont listés en annexe. Ils interviennent dans toutes les prises en charge dans la Drôme et en majorité dans les établissements autorisés au traitement du cancer.

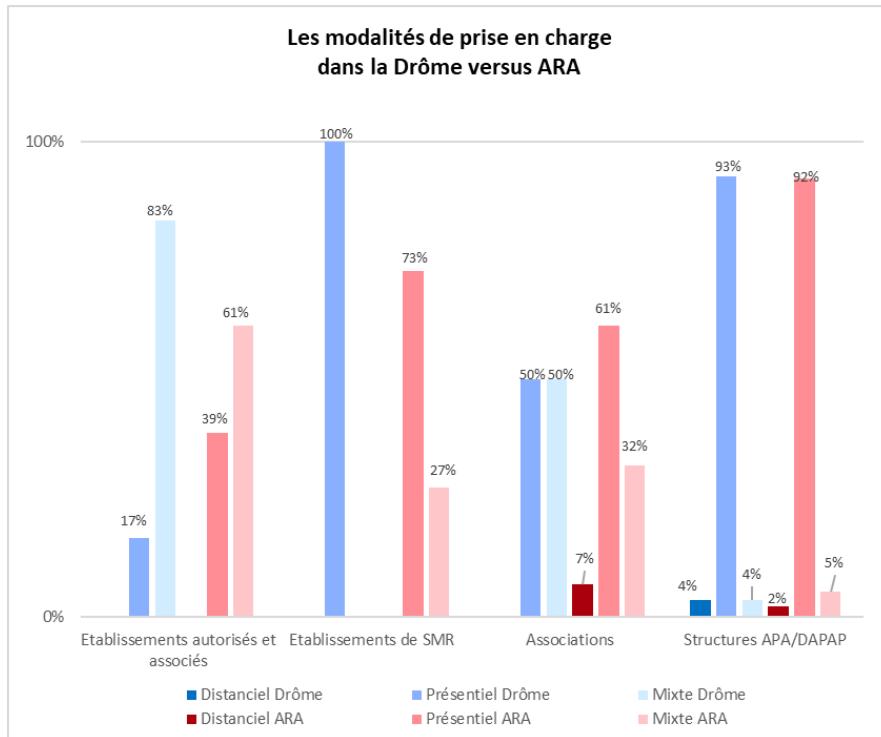
Parmi les différents intervenants, certains sont extérieurs aux établissements de santé. Dans la Drôme, certains professionnels libéraux interviennent au sein des établissements autorisés au traitement du cancer au titre des prises en charge de la douleur, de la diététique et de la nutrition et des soins de socio-esthétique ; et des établissements associés pour les prises en charge de la douleur, de la diététique et de la nutrition, psychologique et du soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer.

Cinq associations interviennent également au sein de 3 établissements autorisés et un établissement associé pour la prise en charge de 9 SOS sur 10.

	Type Ets	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
CH de Valence	Autorisé	LCC 26 Valence Agir contre le cancer 26	LCC 26 Valence			LCC 26 Valence				LCC 26 Valence
Hôpitaux Drôme Nord – Romans S/Isère	Autorisé	Agir contre le cancer 26		Agir contre le cancer 26			LCC 26 Valence			LCC 26 Valence
Groupement Hospitalier Portes de Provence	Autorisé	CAP 26 Montélimar JALMALV LCC 26 Valence		Centre Ressource Montélimar LCC 26 Montélimar	Centre Ressource Montélimar LCC 26 Montélimar		Centre Ressource Montélimar LCC 26 Montélimar	Centre Ressource Montélimar LCC 26 Montélimar JALMALV	Centre Ressource Montélimar LCC 26 Montélimar	Centre Ressource Montélimar LCC 26 Montélimar
CH de Crest	Associé	Agir contre le cancer 26		Agir contre le cancer 26						Agir contre le cancer 26

3.7 Les modalités de prise en charge dans la Drôme versus ARA

→ Question n° 13 : (pour chacun des 10 SOS) Quelles sont les modalités de prise en charge proposées pour ce soin de support ?



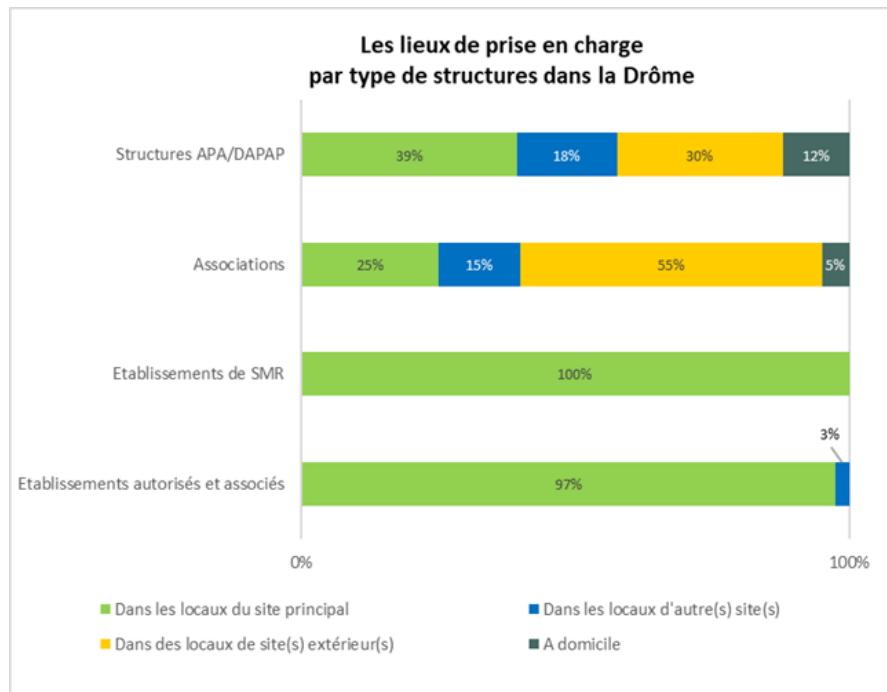
La Drôme se situe autour de la moyenne régionale pour les **prises en charge en présentiel** avec 76 % versus 75 % et en mixte (présentiel et distanciel) avec 21 % versus 22 % en région.

La prise en charge en **SOS mixte** concerne **83 % des établissements autorisés et associé** de la Drôme, versus 61 % au niveau régional et **50 % pour les associations** de la Drôme versus 32 % en région.

Les établissements de SMR dispensent leur SOS uniquement en présentiel, les structures APA/DAPAP dispensent leurs SOS de façon prépondérante en présentiel se situant ainsi au niveau régional (93 % versus 92 % en région). Une structure APA dans la Drôme dispense l'activité physique uniquement en distanciel

3.8 Les lieux de prise en charge dans la Drôme versus ARA

→ Question n° 14 : (pour chacun des 10 SOS) Si en présentiel, où sont-ils réalisés ?



Comme au niveau régional, on note que les établissements autorisés et associés dispensent leurs SOS au sein de leurs locaux principaux à plus de 97 % et les établissements de SMR dispensent leurs soins uniquement au sein de leurs locaux.

Les SOS ne sont proposés à domicile que par les associations et les structures APA. La prise en charge dans des locaux de sites extérieurs est supérieure à la prise en charge régionale avec 55 % dans la Drôme contre 39 % en ARA pour les associations.

L'offre des structures APA/DAPAP est réalisée aussi bien dans les locaux du site principal que dans des sites extérieurs ou à domicile dans une proportion supérieure au niveau régional avec 12 % dans la Drôme contre 10 % pour le domicile.

4. Synthèse

Dans la Drôme, sur **81 structures interrogées**, **40 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées) soit **49 % de répondants**.

38/40 structures proposent des SOS soit : (voir cartographies pages 7 à 16)

- **7 établissements sanitaires** dont 5 établissements de santé autorisés au traitement du cancer, un établissement associé et un établissement de SMR
- **4 associations**,
- **26 structures APA et 1 DAPAP.**

L'offre en SOS dans la Drôme se situe **en-dessous de la moyenne régionale** concernant 4 SOS proposés sur 10, dont la **prise en charge de la douleur, la prise en charge diététique et nutritionnelle, la prise en charge sociale, familiale et professionnelle et l'activité physique**. 5 SOS se situent autour ou au-dessus de la moyenne régionale (prise en charge psychologique, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, la prise en soins des troubles de la sexualité et les soins de socio-esthétique).

La préservation de la fertilité n'est pas proposée, ni envisagée dans la Drôme ; l'offre pour la prise en charge de la préservation de la fertilité la plus proche se situant dans le Rhône.

Cette offre en SOS est largement proposée par les **établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent**. Concernant l'activité physique, à noter **qu'un seul établissement autorisé au traitement du cancer sur 5 la propose**. **5 établissements autorisés au traitement du cancer et associé sur 6 proposent les 4 SOS du socle de base**. L'établissement autorisé au traitement du cancer qui ne propose que 2 SOS sur 4 du socle de base **n'envisage pas de développer les 2 SOS manquants**. L'établissement de SMR propose ce socle en totalité.

Dans la Drôme, 2 structures **envisionnent de développer 3 SOS**, contre 9 au niveau régional. Il s'agit de la prise en charge sociale, familiale et professionnelle, l'activité physique et les conseils d'hygiène de vie.

La répartition de l'offre par type de bénéficiaires dans la Drôme est **supérieure** à celle de la région pour les **adultes, les enfants de moins de 14 ans et les AJA**. Elle est **identique pour les personnes âgées de plus de 75 ans**.

Dans la Drôme, comme au niveau régional, **toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement**.

Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés et associé aux trois phases de traitement.

On constate que :

- l'offre en SOS des **établissements autorisés et associé avant le traitement** est supérieure à l'**offre régionale** (29 % versus 26 %). Elle se situe **autour de l'offre régionale pendant** (40 % versus 41 %) et **après le traitement** (31 % versus 32 %).
- l'offre émanant **des associations avant le traitement** est en-dessous de la moyenne régionale avec 15 % contre 18 %, mais identique pendant et au-dessus de la moyenne régionale après le traitement avec 44 % contre 41 % au niveau régional.
- l'offre des **établissements de SMR avant le traitement** est supérieure à l'offre régionale avec 33 % contre 25 % au niveau régional. Elle est inférieure pendant et après le traitement avec 33 % versus 39 % et 36 % au niveau régional.

La prise en charge en SOS par les établissements autorisés au traitement du cancer et associé dans la Drôme est inférieure (par rapport au niveau régional) en présentiel et supérieure en mixte. Les prises en charge dans les établissements de SMR ne se font qu'en présentiel à la différence de la région. La prise en charge en SOS par les associations drômoises se fait aussi bien en présentiel qu'en mixte (50/50) alors qu'au niveau régional le présentiel représente 61 % contre 32 % pour la prise en charge mixte. La tendance des structures APA/DAPAP suit celle de la région, plus en présentiel qu'en mixte. Dans la Drôme, **un soin est dispensé en distanciel**.

Concernant les **lieux de prise en charge des SOS**, toutes les structures de la Drôme offrent les soins majoritairement **au sein de leurs locaux**, avec des moyennes supérieures à la région hormis pour les associations et les structures APA/DAPAP.

Contrairement à la région, les associations drômoises proposent plus de soins dans les locaux de sites extérieurs (55 % contre 39 % en région).

La prise en charge en SOS par les structures APA/DAPAP à domicile est supérieure à celle de la région (12 % contre 10 %).

Annexe

Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"

	Prise en charge de la douleur	Prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	Les troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Accompagnateur de randonnée					x				
Aides-soignants	x	x	x			x	x		
Bénévoles (Centre Ressource Montélimar - LCC 26 - retraités)			x	x		x	x	x	x
Coiffeur									x
Equipe Mobile de Soins Palliatifs	x								
Equipe de Soins infirmiers						x			
Ergothérapeute									
Esthéticienne						x			x
Gynécologue								x	
IDECC, IPA	x					x			x
Kinésithérapeute	x					x			
Manipulateur en radiologie	x								
Prestataire à domicile		x							
Réflexologue									
Sophrologue	x		x		x				
Urologue								x	

Détail des intervenants par type de SOS et de structures

- Médecins, IDE et psychologues

	Médecin				IDE				Psychologue			
	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	Es associés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	4	1	1	0	4	1	1	0	4	1	0	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	2	1	1	0	2	1	1	0	0	0	0	0
Prise en charge psychologique	1	1	0	0	1	1	0	0	5	1	1	3
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Activité physique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseils d'hygiène de vie	2	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	2	1	0	1	3	1	0	0	4	1	1	2
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Soins de socio esthétique	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Total de l 'offre des intervenants par catégorie de structures	14	5	2	2	15	5	3	0	13	3	2	6
Total global de l 'offre des intervenants	23				23				24			

- Autres professionnels

	Diététicien(ne)				Assistant(e) social(e)				Educateur sportif				Socio esthéticien(ne)				Autre				
	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	
Prise en charge de la douleur			1				1		1		1				1			1	1	1	2
Prise en charge diététique et nutritionnelle	4	1	2	1																	
Prise en charge psychologique						1													1		
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale					4	1	2		1												
Activité physique										1	2	3									1
Conseils d'hygiène de vie	1		1				1			1											1
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer						2															1
Soins de socio esthétique										1		2	1		1						
Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures	5	1	4	1	4	4	4		2	1	5	3	2	1	1	1		1	1	1	5
Total global de l'offre des intervenants	11				12				11				5				7				